



NOTICE D'UTILISATION

Déchaumeur à disques HELIX HA

HA-500

HA-600

Version : Août 2023

1 Sommaire

1	Sommaire	2
2	Garantie	3
3	Consignes de sécurité	4
4	Signalisation et éclairage	5
5	Règles générales de prévoyance des accidents.....	6
6	Données techniques*	7
7	Remarques générales	8
8	Attelage au tracteur	9
	8.1 Couplage/Découplage du système de freinage pneumatique	12
	8.2 Branchement des flexibles	13
9	Circulation sur voies publiques	14
10	Travailler avec la machine	15
	10.1 Réglage herse peigne	16
	10.2 Réglage déflecteurs latéraux	17
	10.3 Rouleau Cracker CW 653	17
	10.3.1 Réglage doigt niveleur	17
	10.4 Rouleau double à sable DSW 600	18
11	Option de fourrière – demi-tour sur le rouleau	19
12	Herse arrière (en option)	21
13	Support d'éclairage	22
14	Dépose de la machine	23
14	Entretien	24
	15.1 Généralités	24
	15.2 Plan de graissage	25
16	Améliorations techniques	27
17	Liste de pièces détachées et d'usure	27

CHERS CLIENTS !

Toutes nos félicitations pour l'acquisition de votre nouvel outil de travail du sol KERNER. Nous sommes convaincus que ce nouveau matériel de travail du sol vous satisfera en tous points.

Veillez contrôler l'appareil dès sa réception afin de vous assurer qu'il est complet et qu'il ne présente aucun dommage dû au transport. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en compte les réclamations effectuées ultérieurement.

Afin d'éviter tout danger, cette notice d'utilisation doit être lue et respectée par toutes les personnes qui utilisent, entretiennent, réparent ou contrôlent cet outil.

Lisez attentivement cette notice d'utilisation avant la mise en service de la machine et respectez les consignes générales.

Si vous utilisez correctement l'outil et que vous l'entretenez conformément aux instructions, il vous sera un allié fidèle pendant de nombreuses années.

2 Garantie

1. La société KERNER garantit que ses machines sont exemptes de défauts de matériau et de fabrication et s'engage à remplacer gratuitement, au départ de l'usine de fabrication, toutes les pièces reconnues défectueuses par le fabricant après contrôle de sa part.
2. La garantie de nos machines est de 12 mois. Si l'expédition ou la mise en route est retardée sans que nous en soyons responsables, la garantie expire au plus tard 12 mois après le transfert des risques.
3. Le constructeur ne garantit pas les dommages causés par une mauvaise manipulation ou une faute personnelle. De même, aucune garantie n'est accordée sur les outils modifiés ou transformés.
4. L'obligation du constructeur en ce qui concerne la fabrication, la vente ou l'utilisation de ses produits est expressément limitée à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses. Le fabricant rejette toute autre obligation relative à des dommages indirects ou consécutifs.

3 Consignes de sécurité

Attention :

1. Conformément aux § 31 et § 23 du code de la route allemand (StVZO), le conducteur et le propriétaire sont responsables du bon fonctionnement de l'outil porté ou traîné.
2. Les outils d'une largeur de transport supérieure à 3,0 m ne peuvent pas être transportés sur la voie publique sans autorisation exceptionnelle (sauf particularités nationales), à moins que l'outil ne soit chargé sur une remorque de transport appropriée.
3. Le montage d'outils sur l'attelage trois points avant et arrière ne doit pas entraîner de dépassement du poids total autorisé, des charges par essieu autorisées et de la capacité de charge des pneus du tracteur. L'essieu avant du tracteur doit toujours être chargé d'au moins 20% du poids à vide du tracteur. Le conducteur du tracteur est responsable du respect de ces consignes.
4. Le bord avant d'un outil frontal ne doit pas se trouver à plus de 3,5 m du centre du volant du tracteur. Si cette distance est dépassée, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir un transport en toute sécurité sur la voie publique, par ex. une personne supplémentaire comme aide au guidage.
5. Les outils de travail agricoles traînés dont la charge par essieu est supérieure à 3 tonnes doivent être équipés d'un système de freinage pneumatique si le trajet s'effectue sur la voie publique.
6. L'outil ne doit être utilisé que pour l'usage agricole auquel il est destiné.
7. Toute utilisation dépassant ce cadre n'est pas considérée comme conforme. Le fabricant n'est pas responsable des dommages qui en résultent ; l'utilisateur en assume seul le risque.

4 Signalisation et éclairage

1. Si la machine présente des éléments dangereux pour la circulation et qu'il n'est pas possible d'éviter que des éléments dépassent de son gabarit, ils doivent alors être signalés par des panneaux de signalisation. Cela vaut également pour des pièces dangereuses lors de la circulation telles que les couteaux, les dents, les disques...
2. Si un outil porté dépasse de plus de 1,0 m à l'arrière des feux arrière du tracteur, un tel équipement doit être signalé par un panneau de signalisation. Dans l'obscurité ou lorsque les conditions météorologiques l'exigent, l'outil doit être équipé d'au moins un feu arrière et de catadioptrés.
3. Si un outil porté dépasse latéralement de plus de 40 cm les feux de position ou les feux arrière du tracteur, il doit être signalé par des plaques de signalisation vers l'avant et l'arrière. Dans l'obscurité ou lorsque les conditions météorologiques l'exigent, des feux de position avant et arrière ainsi que des catadioptrés supplémentaires doivent être installés.
4. Les outils portés doivent également être équipés de dispositifs d'éclairage lorsque le système d'éclairage du tracteur est masqué par ces derniers.

5 Règles générales de prévoyance des accidents

1. En plus des indications contenues dans ce mode d'emploi, respectez les règles générales de sécurité et de prévention des accidents en vigueur.
2. Les plaques d'avertissement et d'information apposées fournissent des indications importantes pour une utilisation sans danger, leur respect contribue à votre sécurité !
3. Avant chaque mise en service, contrôler la conformité de l'outil par rapport aux règles de circulation et de fonctionnement.
4. En cas de circulation sur les voies publiques, les règles du code de la route doivent être respectées. La réglementation sur la circulation routière impose pour les outils agricoles portés et traînés des dispositifs d'éclairage, des protections (dans la mesure du possible), des éléments de sécurité pour les outils repliables et un éclairage avec des panneaux de signalisation. Le propriétaire du véhicule est tenu de se procurer et d'emporter avec lui les dispositifs de sécurité.
5. Il est interdit de se tenir dans la zone de retournement de l'outil et de se tenir sur ce dernier lors de son utilisation ou lors des trajets.
6. Il est interdit de se tenir entre le tracteur et l'outil lorsque le moteur du tracteur est en marche.
7. Avant le début du travail, l'opérateur doit se familiariser avec tous les dispositifs et éléments de commande ainsi qu'avec leur fonctionnement. **Pendant le travail, il est déjà trop tard pour cela !**
8. Lors de l'attelage/déattelage de l'outil, il est important de faire preuve de prudence et de veiller à la bonne position des dispositifs de dépose. Les machines dotées de leur propre châssis doivent être assurés contre tout risque de déplacement.
9. Fixer les poids de lestage en bonne quantité et aux points de fixation prévus, conformément aux instructions !
10. Respecter la charge par essieu, le poids total et les dimensions autorisés !
11. Les châssis repliables hydrauliques ne doivent être actionnés que si personne ne se trouve dans la zone de pivotement.
12. Avant de quitter le tracteur (poste de conduite) ou lors de travaux d'entretien ou de réparation, il est impératif de poser l'outil au sol ou d'utiliser les béquilles prévues à cet effet, de couper le moteur et de retirer la clé de contact.
13. **Attention ! Le circuit hydraulique est sous pression !**
Lors des travaux sur le circuit hydraulique ou lors du branchement et du débranchement des raccords, veiller à ce que le circuit hydraulique ne soit plus sous pression.
14. Les travaux de réparation sur le circuit hydraulique et électrique, les pneus et le châssis ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.

6 Données techniques *

	<i>HA-500</i>	<i>HA-600</i>
<i>Largeur de travail</i>	<i>5,00 m</i>	<i>6,00 m</i>
<i>Largeur de transport</i>	<i>2,95 m</i>	<i>2,95 m</i>
<i>Hauteur de transport</i>	<i>3,30 m</i>	<i>3,80 m</i>
<i>Longueur</i>	<i>8,00 m</i>	<i>8,00 m</i>
<i>Poids**</i>	<i>6780 kg</i>	<i>7180 kg</i>
<i>Dimension des pneus du châssis</i>	<i>500/50-17</i>	<i>500/50-17</i>
<i>Dimension des pneus des roues de jauge</i>	<i>400/60-15.5</i>	<i>400/60-15.5</i>
<i>Nombre de disques</i>	<i>39</i>	<i>47</i>
<i>Entre-disques</i>	<i>13 cm</i>	<i>13 cm</i>
<i>Ø des disques</i>	<i>56 cm</i>	<i>56 cm</i>
<i>Distributeurs</i>	<i>3 x DE</i>	<i>3 x DE</i>
<i>Option : Béquille</i>	<i>1 x SE</i>	<i>1 x SE</i>

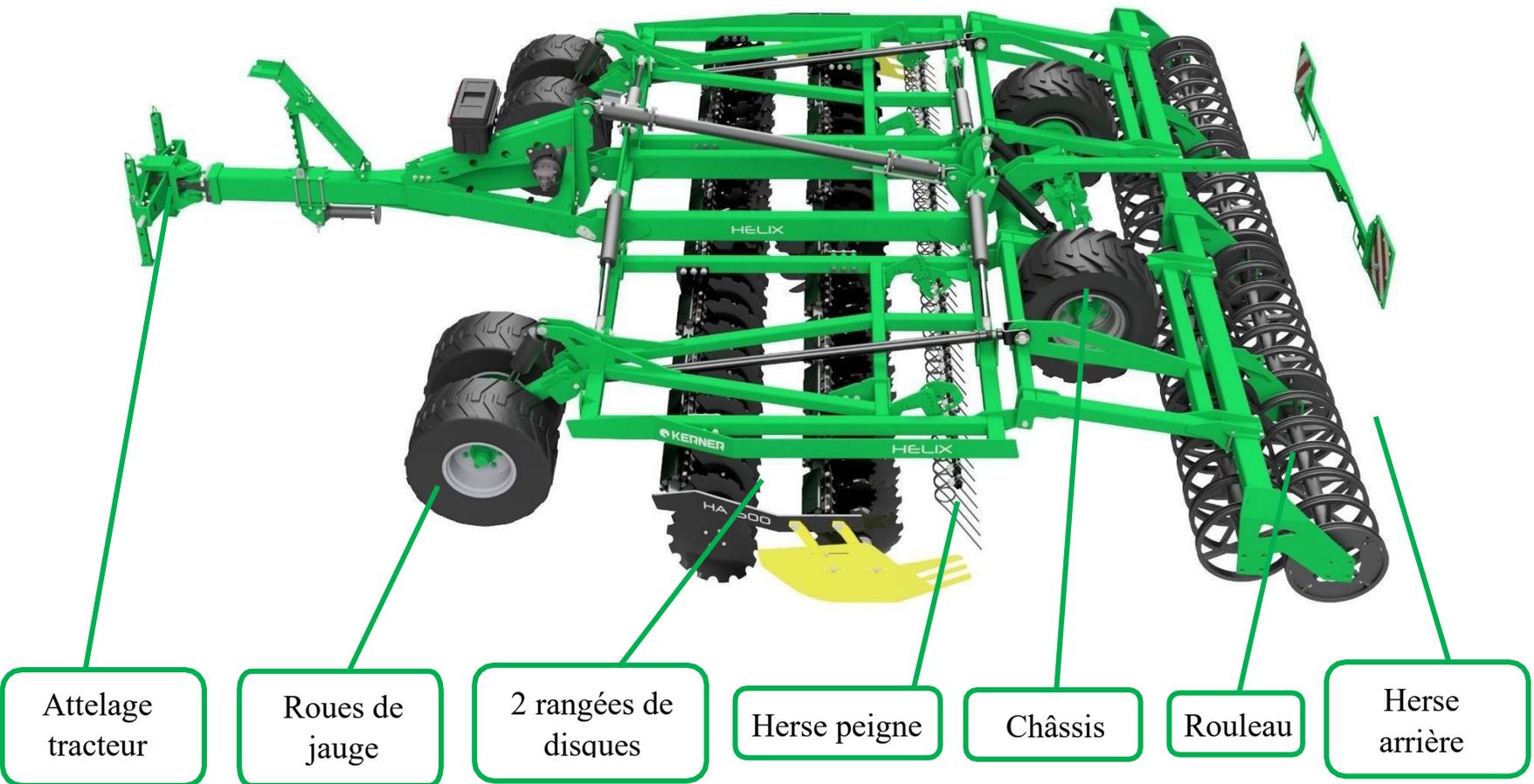
* Sous réserve de modifications liées à des développements techniques

** Le poids de la machine dépend de sa configuration

Configuration du poids indiqué :

Attelage aux bras de relevage, herse peigne, rouleau double à sable, déflecteurs latéraux, éclairage

7 Remarques générales



8 Attelage au tracteur

1. Attelage aux bras de relevage

L'attelage de la machine semi-portée s'effectue via le timon de l'outil attelé et les bras de relevage du tracteur (l'angle de pivotement par rapport au timon d'attelage est de 90°). En cas d'utilisation de roues jumelées, tenir compte le cas échéant du rayon de braquage limité.

Les deux bras de relevage du tracteur doivent être contrôlés et, si nécessaire, réglés à la même distance du sol. Les bras d'attelage du tracteur doivent également être verrouillés pour éviter toute oscillation latérale.

Lors de l'utilisation de rotules pour les dispositifs d'attelage rapide, il faut toujours veiller à ce que les rotules soient adaptées aux crochets et aux axes (cat. 3), sinon il peut y avoir des dysfonctionnements en raison d'un mauvais alignement.

L'appareil peut, dans certaines circonstances, se désaccoupler et provoquer de graves dommages corporels ou matériels.

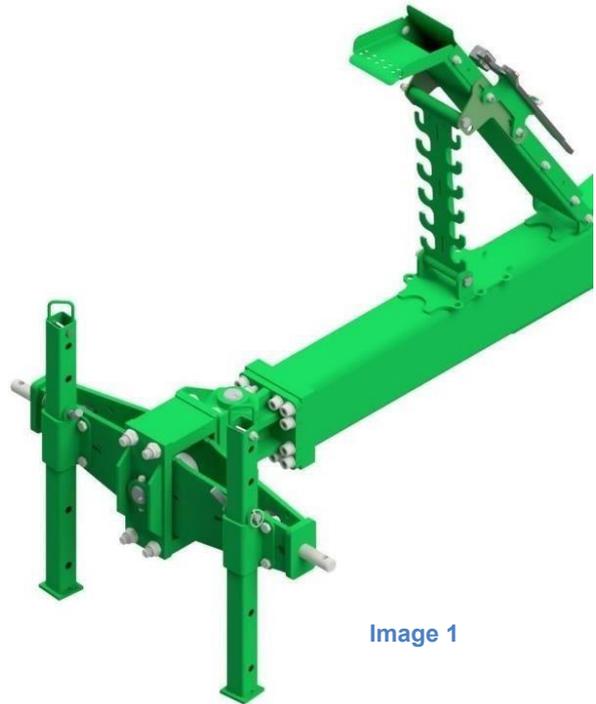


Image 1

2. Attelage boule K80

En cas d'attelage au moyen d'une boule d'attelage K80 (image 2), une béquille hydraulique est montée sur le timon.

Pour atteler la machine au tracteur, la hauteur du timon est ajustée à l'aide de la béquille via un distributeur du tracteur. La charge d'appui autorisée de l'attelage à boule du tracteur doit être respectée.

Il faut toujours veiller à ce que le dispositif d'attelage soit correctement verrouillé !



Image 2

Une fois la machine correctement attelée, la béquille doit entièrement être rentrée à l'aide du distributeur du tracteur correspondant. Ensuite, la béquille doit être mise en position de transport à l'aide de l'axe de verrouillage.

3. Anneau d'attelage

L'attelage au moyen d'un anneau d'attelage (image 3) est identique à l'attelage via une boule d'attelage K80 (se référer au texte concernant l'attelage au moyen d'une boule d'attelage K80).

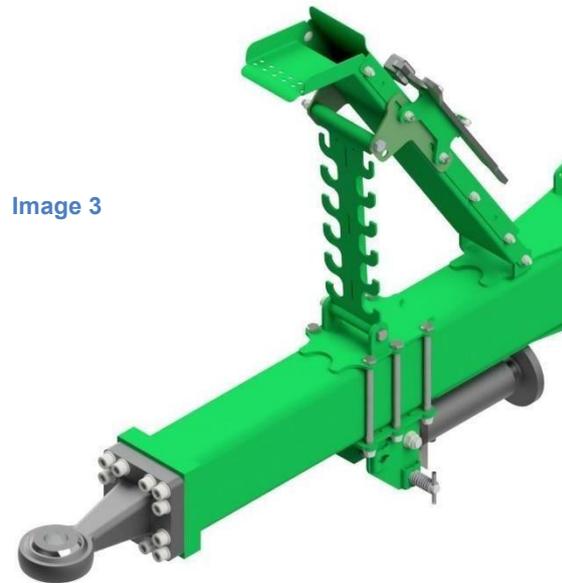


Image 3

8.1 Couplage/Découplage du système de freinage pneumatique

Le déchaumeur à disques semi-porté HELIX HA peut être équipé en option d'un système de freinage pneumatique. Un frein de stationnement est alors monté sur la machine en plus du système de freinage.

Attelage de la machine :

Le tracteur doit être bloqué avec le frein de stationnement lors de l'attelage/déttelage de la machine.

1. Raccorder la tête d'accouplement « frein » (jaune)
2. Raccorder la tête d'accouplement « réserve » (rouge)
3. Vérifier le fonctionnement avant de circuler sur la voie publique
4. Retirer les cales de roue
5. Desserrer le frein de stationnement à l'aide de la manivelle (voir page 26 ; image 35)

Déttelage de la machine :

1. Désaccoupler la tête d'accouplement « réserve » (rouge)
2. Désaccoupler la tête d'accouplement « frein » (jaune)
3. Mettre en place les cales de roue
4. Serrer le frein de stationnement

8.2 Branchement des flexibles

Le raccordement des flexibles hydrauliques s'effectue à l'aide de raccords enfichables SVK normalisés. Les outils KERNER disposent en outre de marquages de lignes KENNFIXX qui facilitent l'attribution des fonctions.

Pour l'utilisation du Helix HA, trois distributeurs double effet sont nécessaires.

Châssis (*JAUNE*)

Dépliage/Repliage (*ORANGE*)

Réglage de la profondeur de travail (*VIOLET*)

L'inclinaison du support des tuyaux peut être adaptée au tracteur à l'aide des deux vis de serrage.

Les flexibles hydrauliques ne doivent pas passer dans la zone de pivotement de l'attelage afin d'éviter tout risque d'écrasement.



Image 4

9 Circulation sur voies publiques

1. Lors de l'utilisation de voies de circulation publiques, les dispositions respectives du code de la route doivent être respectées. Veillez à ce que l'éclairage soit toujours en état de fonctionnement.
2. Avant de relever la machine à l'aide des vérins du châssis, le frein à main et le frein de service du tracteur doivent être desserrés.
3. Pour les déplacements sur route, le châssis semi-porté doit être complètement relevé, il faut s'assurer qu'il y a suffisamment de garde au sol en plaçant des cales sur le vérin du timon ou en adaptant la hauteur du relevage.
4. Les deux parties repliables du châssis doivent être placés verticalement vers le haut pour le transport sur route, afin de ne pas dépasser une largeur de transport de 3,00 m. Les parties repliables sont sécurisées contre une ouverture involontaire par un dispositif de verrouillage et des clapets de sécurité hydrauliques. Il faut veiller à ce que le crochet de verrouillage soit complètement enclenché.
5. La machine doit être débarrassée de la terre qui s'y est accumulée.
6. Ne pas régler les bras de relevage du tracteur trop haut lors du repliage de la machine, afin de garantir une garde au sol suffisante au niveau des rouleaux ; le cas échéant, abaisser les bras de relevage.
7. La vitesse de déplacement doit être adaptée aux conditions en tenant compte de la hauteur ou de la largeur de transport respective. La vitesse de transport maximale autorisée est de 40 km/h pour les machines homologuées.
8. Au niveau du vérin de timon, des cales galvanisées doivent être insérées afin d'empêcher mécaniquement le timon de s'abaisser.



Image 5

10 Travailler avec la machine

1. Mettre la machine en position de travail :

Pour mettre le déchaumeur à disques en position de travail, la machine doit être complètement relevée. Pour cela, le frein doit être desserré et les bras de relevage doivent être réglés de manière à garantir une garde au sol suffisante pour les rouleaux ; la machine peut ensuite être dépliée.

Veillez à ce que les vérins de repliage soient sortis jusqu'à la butée finale.

2. Réglage de la profondeur de travail :

Une fois la machine dépliée en position de travail, la profondeur de travail souhaitée peut être réglée. Le HELIX HA est équipé de série d'un réglage hydraulique de la profondeur de travail, qui peut être réglé en continu entre 0 et 18 cm environ. La profondeur est réglée par les vérins hydrauliques au niveau des roues de terrage. L'échelle graduée (fig. 6) montée à droite du vérin hydraulique, dans le sens d'avancement, sert de repère pour le réglage de la profondeur de travail souhaitée. L'échelle n'indique pas la profondeur de travail réelle.



Image 6

3. La vitesse des vérins de réglage de la profondeur de travail peut être ajustée à l'aide de limiteurs de débit réglables (image 7) montés dans le timon de la machine.



Image 7

4. Au champ, il faut tenir compte des points suivants :
Il est interdit de faire marche arrière lorsque la machine est abaissée ! La machine et les composants qui y sont montés sont exclusivement conçus pour un fonctionnement en marche avant.

Éviter les virages serrés lorsque la machine est abaissée.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages qui résultent clairement d'une mauvaise utilisation de la machine !

Sur sols très légers et sablonneux, les barres d'accouplement (liaison roues de terrage - châssis) doivent éventuellement être adaptées à l'aide de cales de distance supplémentaires (image 8).



Image 8

10.1 Réglage herse peigne

Les herse peigne servent à régulariser le flux de résidus, à niveler ainsi qu'à briser et affiner les mottes de terre. Les herse sont fixées à chaque moitié de la machine par deux consoles de réglage. Ces consoles permettent de régler leur hauteur et leur inclinaison. La plaque perforée supérieure sert au réglage de la hauteur et la plaque inférieure au réglage de l'inclinaison.

La herse doit être réglée de manière aussi passive que nécessaire (le passage doit être assuré) mais également aussi intensive que possible (effet de travail optimal).

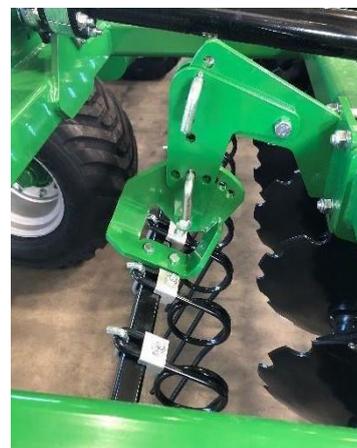


Image 9

10.2 Réglage déflecteurs latéraux

Pour un raccordement optimal et un nivellement du disque extérieur, la hauteur du déflecteur latéral peut être adaptée à l'aide de la vis de réglage (image 10). Dans le sens de la longueur, le déflecteur de bordure peut être réglé à l'aide des trous prépercés sur les consoles du déflecteur.

Le déflecteur de bordure doit être réglé de manière à ce qu'il « flotte » légèrement au-dessus du sol lorsque la machine est en position de travail, les disques en terre.



Image 10

10.3 Rouleau Cracker CW 653

Sur les machines équipées du rouleau Cracker CW 653, une barre de couteaux supplémentaire, montés entre les anneaux du rouleau, permettent de briser ultérieurement les mottes et font office de dispositif anti-bourrage. Le réglage de l'intensité de travail de la barre de couteaux s'effectue à l'aide d'un disque à crans (image 11).



Image 11

10.3.1 Réglage doigt niveleur

Lorsque la machine est équipée d'un rouleau Cracker CW 653, un doigt niveleur se trouve entre les deux rouleaux. Celui-ci doit simplement être adapté en hauteur en fonction des conditions changeantes. Sa hauteur est ici réglable à l'aide d'un gabarit de trous (image 12).



Image 12

10.4 Rouleau double à sable DSW 600

Le rouleau double à sable est disponible en deux variantes pour le Helix HA. Une variante fixe, sans possibilité de réglage. Ou une variante avec réglage de l'inclinaison. Dans ce cas, les rouleaux peuvent être réglés en inclinaison pour un résultat de travail optimal et une capacité de charge maximale. Selon les conditions du sol, il peut être utile de mettre un peu plus de pression sur le rouleau arrière, c'est-à-dire que le rouleau arrière aura tendance à travailler un peu plus profond.



Image 13

Pour cela, l'angle d'attelage du rouleau peut être réglé à l'aide d'une clé mixte (image 13+14) via une tige filetée par rouleau. L'angle de réglage doit être ajusté en cas de modification de la profondeur de travail. Les tiges filetées doivent impérativement être bloquées à l'aide de leur pièce de serrage afin d'éviter tout risque de desserrage intempestif !



Image 14

11 Option de fourrière – demi-tour sur le rouleau

En combinant les variantes d'équipement rouleau DSW et attelage aux bras de relevage, le Helix HA peut être équipé de « l'option de fourrière - demi-tour sur le rouleau ». Grâce à cette option, il est possible de rouler sur le rouleau en bout de champ en actionnant un levier sur le timon. Dans ce cas, les roues du châssis restent en position relevée et l'activation d'un vérin supplémentaire sur le timon permet de relever la machine uniquement en pliant le timon (image 15). Le poids total de la machine est ainsi réparti sur toute sa largeur de travail et le compactage du sol en bout de champ est minimisé.



Image 15

Pour passer du « mode normal » au « mode fourrière », veuillez procéder comme suit :

1. Déplier la machine et la mettre en position de travail (roues du châssis en position la plus haute -> cylindre complètement rentré)
2. Mettre le distributeur hydraulique du tracteur hors pression
3. Basculer le robinet trois voies (sens de la marche à gauche du timon) (images 16+17)
4. Il est maintenant possible de rouler sur le rouleau en bout de champ grâce à ce même distributeur



Image 16

Pour passer en « mode normal », veuillez procéder comme suit :

1. Mettre le distributeur hydraulique du tracteur hors pression
2. Relever les bras de relevage du tracteur jusqu'à ce que les deux vérins du timon soient complètement rentrés
3. Remettre en position le robinet trois voies monté sur le timon (image 16+17)
4. Positionner la machine à l'horizontale à l'aide de ses bras de relevage
5. La machine peut désormais à nouveau être relevée normalement par le biais de son châssis.

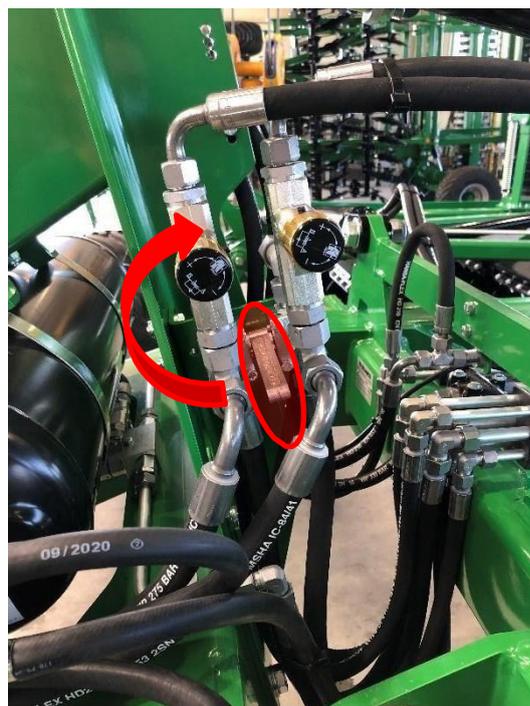


Image 17

12 Herse arrière (en option)

Les herse arrière pouvant équiper la machine peuvent être réglées en profondeur et en inclinaison selon les besoins.

Le réglage de la hauteur s'effectue par la fixation du bras de la herse dans les trous de réglage prévus à cet effet ; soit de manière fixe (trous horizontaux), soit de manière mobile dans une plage déterminée (trous verticaux, image 18).



Image 18

Pour le réglage de l'inclinaison, que ce soit pour la herse simple ou double, des trous pré-perçés et un axe de verrouillage sont prévus à cet effet (image 19).



Image 19

Pour le réglage de l'inclinaison de la herse simple coudée, trois positions de trous de réglage sont disponibles pour la vis de butée de la sécurité de recul ainsi que deux possibilités de vis de butée pour la partie simple du bras de la herse (image 20).

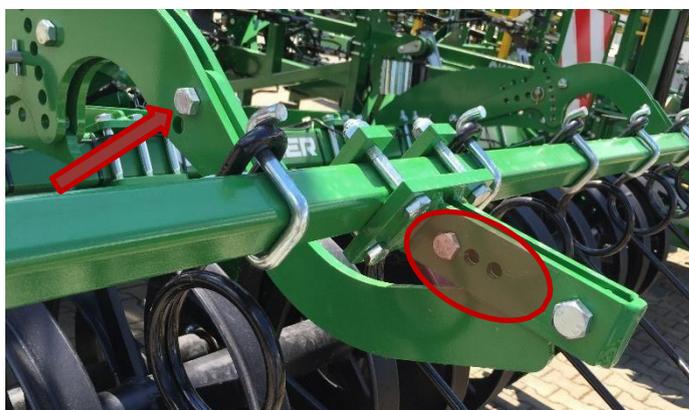


Image 20

13 Support d'éclairage

Le support d'éclairage monté sur le Helix HA permet de toujours l'adapter à la configuration de la machine. Le support d'éclairage est doté de trous de réglage (image 21) permettant de le déplacer dans le sens de la longueur et de le bloquer à la position souhaitée. Pour connaître la distance prescrite par la loi entre l'éclairage et l'extrémité de la machine, veuillez consulter le point « 4 Identification et éclairage ».

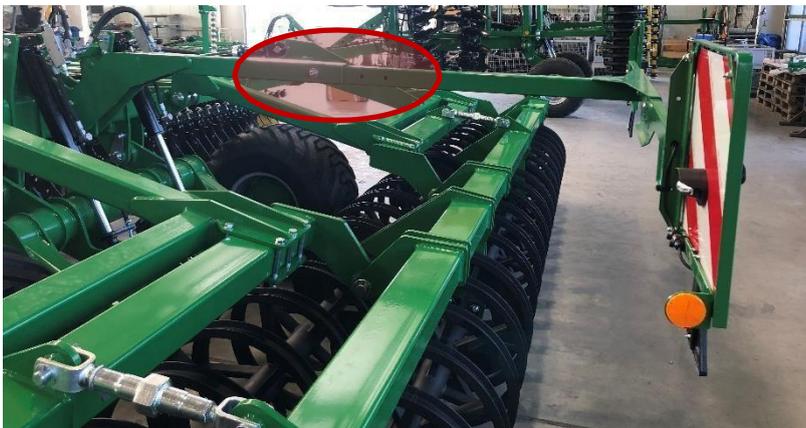


Image 21

14 Dépose de la machine

La machine peut être déposée en position repliée ou dépliée. Dans le cas d'un stockage prolongé de la machine, il est préférable de la ranger en position dépliée afin d'éviter toute pression sur les pneus.

1. Positionner la machine à un endroit approprié sur sol stabilisé et enclencher le frein de stationnement du tracteur.
2. Placer les béquilles de l'attelage aux bras de relevage dans la position souhaitée.
(Avec une boule ou un anneau d'attelage, ce point est supprimé, une béquille hydraulique est alors utilisée).
3. Serrer le frein de stationnement (image 22).
4. Bloquer la machine avec les cales fournies. Les cales doivent être placées sous les roues du châssis, côté aval de la pente.
5. Désaccoupler les conduites de réserve et de frein du tracteur, mettre les protections en place et les ranger dans le support à flexibles (voir point 8.1).
6. Débrancher le câble d'éclairage du tracteur.
7. Mettre les flexibles hydrauliques hors pression, les débrancher du tracteur, mettre les protections en place et les ranger dans le support à flexibles.
8. Machine avec attelage aux bras de relevage :
 - Déverrouiller la sécurité des crochets d'attelage
 - Abaisser les bras de relevageMachine avec attelage boule :
 - Déplier la béquille et la verrouiller
 - Ouvrir la vanne pour l'activation de la béquille
 - Desserrer le dispositif de maintien sur le tracteur
 - Soulever le timon via la béquille hydraulique jusqu'à ce que la boule soit libre
 - Fermer la vanne pour l'activation de la béquilleMachine avec attelage anneau :
 - Déplier la béquille et la verrouiller
 - Ouvrir la vanne pour l'activation de la béquille
 - Positionner le timon via la béquille pour libérer l'axe
 - Retirer l'axe et dégager la machine
 - Fermer la vanne pour l'activation de la béquille



Image 22

15 Entretien

15.1 Généralités

Avant la mise en service et après 50 heures de fonctionnement, toutes les vis de l'Helix HA doivent être contrôlées et resserrées si nécessaire.

La pression des pneus des roues du châssis doit être contrôlée régulièrement, la pression prescrite est de **3,6 bars**.

La pression prescrite pour les pneus des roues de terrage est de **3,6 bars**.

Après 50 heures de service, resserrer les écrous de roue à 350 Nm !

Après des travaux de montage sur le circuit hydraulique du réglage de la profondeur de travail, celui-ci doit être soigneusement purgé, pour ce faire, procéder comme suit :

1. Déplier la machine
2. Complètement ouvrir les limiteurs de débit du réglage de la profondeur
3. Régler la profondeur au niveau le plus bas (Indicateur de profondeur « 0 »)
4. Continuer à actionner le distributeur du tracteur sur « plus plat » -> pression continue
5. Ouvrir les vannes des vérins de réglage de la profondeur à l'aide du levier fourni, l'ordre n'a pas d'importance (image 23)
6. La position de l'encoche indique la position ouverte de la vanne (image 24)
7. Purger les cylindres pendant environ 2 minutes
8. Fermer les vannes des cylindres
9. Mettre le distributeur en position neutre
10. Régler les limiteurs de débit du réglage de la profondeur à la vitesse souhaitée et les verrouiller à l'aide de la vis sans tête



Image 23

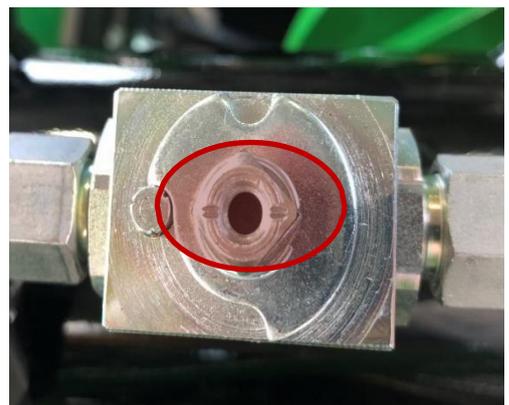


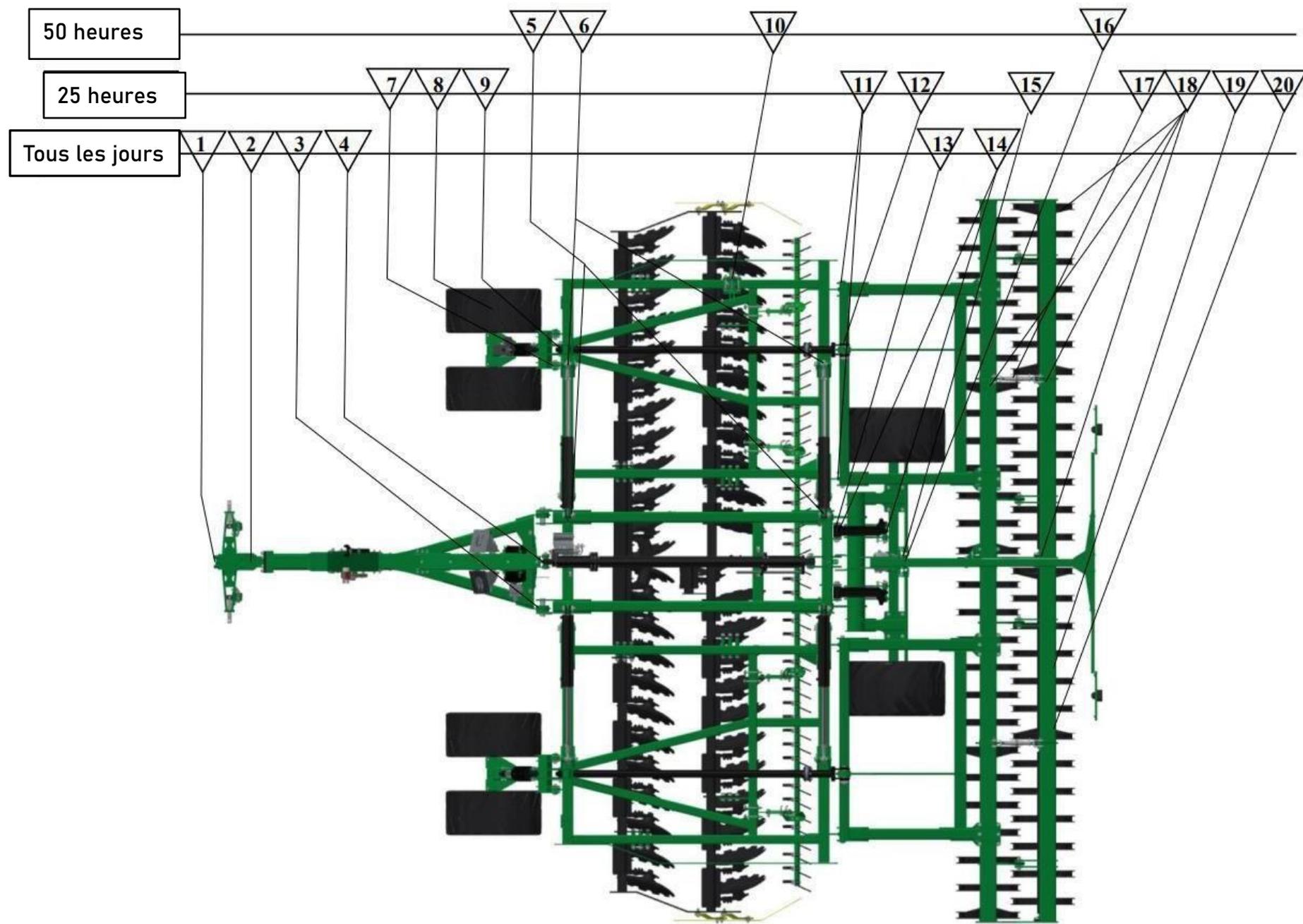
Image 24

15.2 Plan de graissage

Les points de graissage suivants doivent être graissés dans les intervalles de temps indiqués :

(Graisse : DIN 51825 KP/2K-40)

1. 2x Point de rotation horizontal
(support bras de relevage) ou 1x rotule K80 ou
1x anneau d'attelage
2. 2x Point de rotation vertical (support bras de relevage)
3. 2x Point de rotation du timon
4. 1x Axe au vérin du timon
5. 4x Palier articulé
6. 8x Axe des vérins de repliage
7. 4x Point de rotation des roues de terrage
8. 2x Palier de roue des roues de terrage
9. 2x Axe de la barre d'accouplement
10. 1x Axe de verrouillage
11. 4x Point de rotation du châssis porteur
12. 2x Axe de la barre d'accouplement
13. 2x Point de rotation de l'essieu oscillant
14. 4x Vérin du châssis
15. 6x Tringlerie de frein de l'essieu du châssis
16. 1x Mécanisme à vis du frein de stationnement
17. 4x Broche fileté du réglage du rouleau – Rouleau double à sable
18. 8x Roulement du rouleau double à sable
19. 4x Roulement du rouleau Cracker CW 653
20. 4x Boulon de roulement de la barre à couteaux du rouleau Cracker CW 653



16 Améliorations techniques

Dans le cadre du développement technique, KERNER MASCHINENBAU GmbH travaille constamment à l'amélioration de ses produits.

Nous nous réservons donc le droit d'apporter les modifications et améliorations que nous jugeons opportunes. Il ne peut en découler aucun droit de modification des machines déjà livrées.

Les données techniques, les dimensions et les poids sont donnés à titre indicatif et sont par conséquent non-contractuels !

17 Liste de pièces détachées et d'usure

Vous trouverez la liste des pièces détachées et d'usure

sous <https://www.kernermaschinenbau.de/downloads>

EG- Konformitätserklärung

im Sinne der EG-Richtlinie Maschinen 2006/42/EG, Anhang II

Der Hersteller:

KERNER Maschinenbau GmbH
Gewerbestraße 3
D-89344 Aislingen

erklärt in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt:

Typ: **Kurzscheibenegge Helix HA** mit Aufsattelfahrwerk

HA 500

HA 600

HA 800

Masch. Nr.: _____

- auf das sich diese Erklärung bezieht, den einschlägigen grundlegenden Sicherheits- und Gesundheitsanforderungen der EG-Richtlinie 2006/42/EG und deren Änderungen entspricht.
- Zur sachgerechten Umsetzung der in den EG-Richtlinien genannten Sicherheits- und Gesundheitsanforderungen wurden folgende harmonisierte Normen herangezogen:

EN ISO 12100-1; EN ISO 12100-2; EN ISO 13857; EN 349; EN 982

Aislingen, 28.06.2021

(Ort und Datum)

.....
(Technische Dokumentation: Hr. Kaltenstadler)

.....
Geschäftsführung: Hr. Kirner

.....
Geschäftsführung: Hr. Kerner

Kerner Maschinenbau GmbH · Gewerbestraße 3 · 89344 Aislingen
Telefon 0 90 75/95 21-0 · Telefax 0 90 75/95 21-20

www.kerner-maschinenbau.de

 **KERNER**